



Les tiers-lieux désormais aussi dédiés à la formation !

lundi 21 septembre 2020, par [lpe](#)

Une quinzaine de tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine ont co-construit une programmation annuelle de formation professionnelle. La démarche, engagée par la Coopérative des Tiers-Lieux, débutera avec une première session de formations dès octobre 2020.

Plus de 250 tiers-lieux ont été créés en Nouvelle-Aquitaine. Lieux d'accueil de créateurs d'entreprise, de travailleurs indépendants, de porteurs de projet, ils sont aussi des lieux d'échange et de progression personnelle. C'est donc tout naturellement qu'une quinzaine d'entre eux ont co-construit une programmation annuelle de formation professionnelle avec la Coopérative des Tiers-Lieux. L'objectif est de former la population à proximité de chez elle, en répondant ainsi aux enjeux liés à l'évolution du travail et à l'urgence environnementale.

Les modalités pédagogiques de chaque formation ont été conçues en intégrant l'environnement et l'esprit de chaque tiers-lieu. Ainsi, en fonction de la richesse et la diversité des contenus développés dans ces tiers-lieux, 5 premiers grands thèmes de formation seront abordés :

- Fablab,
- Économie circulaire & zéro déchet,
- Intelligence collective,
- Outils numériques et collaboratifs,
- Langues (Français langue étrangère, Anglais, Orthographe).

Pour favoriser l'accès à l'acquisition de ces nouvelles compétences et connaissances pour tous, une partie des formations sera certifiante et permettra aux personnes intéressées de faire valoir leurs droits CPF. Cette offre a été conçue avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Union Européenne.

Les premières sessions de formation débuteront en octobre 2020.

Informations pratiques et présentation des formations proposées : transformations.tierslieux.net

Pour toute demande de renseignements : transformations@tierslieux.net

(En photo l'espace de coworking installé à la Cité entrepreneuriale de Saintes. Crédits photo Le Petit économiste)